

2022



n°1

Bulletin municipal

Informez sur les réalisations et les projets, collez à l'actualité, mieux faire connaître la commune.

Ce triple impératif nous a conduit à proposer une nouvelle formule de communication : trois bulletins de 4 à 8 pages (Déposés, comme précédemment, dans vos boîtes aux lettres), remplaceront le traditionnel bulletin municipal annuel que des petites lettres d'information venaient compléter.

Vous y retrouverez les rubriques habituelles qu'enricheront, entre autres, des articles emmenant à la découverte de toutes les facettes de notre commune, de son passé et de son évolution.

Toujours à votre disposition : le site www.la-chapelleblanche-saintmartin.fr régulièrement mis à jour et complété.

Et, pour une information en temps réel, l'application **PanneauPocket** à charger sur votre téléphone portable.

UN PEU D'HISTOIRE

Notre commune, déjà peuplée au Néolithique, se construit à partir du Xème siècle et se nommait alors San Patri Capellae pour devenir Capella Alba au XIIème.

C'est seulement en 1918 que son nom se transforma en La Chapelle-Blanche-Saint-Martin. Il s'agissait de la différencier d'une autre Chapelle-Blanche qui devint La Chapelle-sur-Loire.

Selon certaines sources, ce toponyme pourrait provenir de la couleur blanche de la pierre de tuffeau utilisée pour construire l'église.

Une légende tenace attribue ce nom à un miracle de saint Martin. Devenu évêque de Tours dans la dernière partie de sa vie, Martin parcourait les campagnes pour y annoncer l'Évangile et il faisait parfois des miracles. Deux auraient eu lieu dans notre commune ou aux alentours. Il s'agit du miracle dit « des repentis » et de celui « de saint Martin et le diable ».

Le troisième miracle, celui qui nous intéresse ici, s'est produit lors du passage du corps du saint qui a beaucoup voyagé ! Il s'agissait d'échapper aux raids des Barbares profanateurs. Et, objet de convoitise de la part de plusieurs communautés qui voulaient détenir ces précieuses reliques qui attireraient les fidèles, certaines

n'hésitèrent pas à monter des commandos afin de le voler et de se l'approprier.

C'est lors d'un de ses nombreux déplacements que, passant près de Montfouet, des rayons d'or s'échappèrent de sa châsse et guérèrent les deux paralytiques qui mendiaient là. Cherchant d'abord à cacher leur guérison afin de continuer à vivre d'aumônes, ils fuirent mais ne purent bien longtemps déguiser leur nouvel état. Ils annoncèrent alors leur guérison, appelèrent à louer et prier saint Martin, portèrent leurs béquilles à l'église. La nature se joignit à l'allégresse générale : c'est alors que les arbres reverdirent et reflourirent bien qu'on soit tard en saison, que la Chapelle devint « blanche » et qu'est né « l'été de la Saint-Martin » ou « été indien » sous d'autres cieux.

Ces trois miracles sont représentés sur les vitraux de l'église, vitraux réalisés à la fin XIXème siècle par les derniers maîtres verriers de la dynastie Lobin de Tours.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là : La Chapelle (devenue sur-Loire) prétendant que ces trois miracles avaient eu lieu sur son territoire et non à La Chapelle (devenue Blanche). C'est là qu'intervient l'abbé Marcault. Mais c'est une autre histoire.

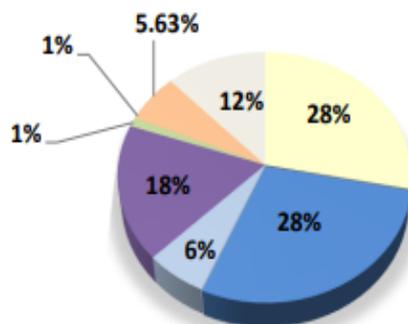


BUDGET PRINCIPAL 2022

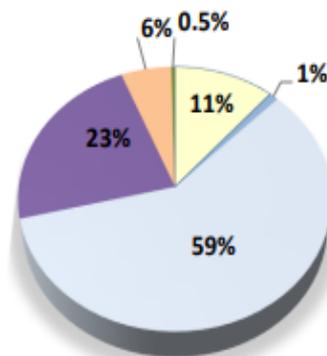
Le budget 2022 a été voté le 29 mars par le conseil municipal. Il prévoit et autorise les dépenses et recettes pour l'année. Il comporte une section de fonctionnement et d'investissement. Le budget est un document prévisionnel et peut faire l'objet de modification en cours d'année pour faire face à des dépenses imprévues et urgentes.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	606 561.76 €
Charges à caractère général	170 500.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	172 130.00 €
Atténuation de produits	37 426.00 €
Autres charges de gestion courante	106 750.00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	7 237.68 €
Dotations - provisions pour risque ou impayés	5 000.00 €
Opération d'ordre (amortissement)	34 131.16 €
Virement à la section d'investissement	73 386.92 €

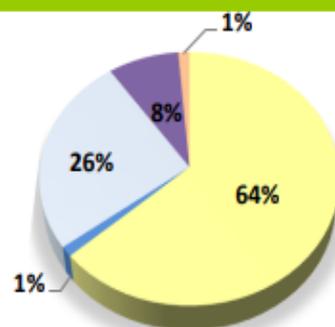


RECETTES	606 561.76 €
Résultat de fonctionnement reporté	68 825.76 €
Produits des services	6 250.00 €
Impôts et taxes	356 700.00 €
Dotations, subventions et participation	137 734.00 €
Revenu des immeubles (location salles et logements)	34 500.00 €
Produits spécifiques (remboursement assurance)	2 552.00 €

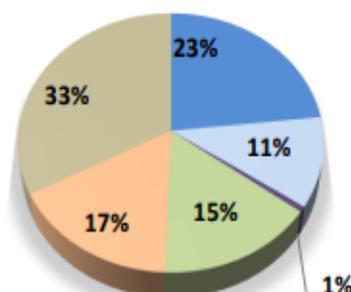


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	223 395.75 €
Travaux	141 750.74 €
Logiciels	2 810.00 €
Emprunts et cautions des logements	57 201.32 €
Solde d'exécution - déficit d'investissement 2021	18 681.69 €
Opération d'ordre comptable	2 952.00 €



RECETTES	223 395.75 €
Autofinancement	52 027.05 €
Fond de compensation de la TVA	25 000.00 €
Taxe d'aménagement	1 500.00 €
Subventions travaux	34 398.62 €
Opération d'ordre (amortissement)	37 083.16 €
Virement de la section de fonctionnement	73 386.92 €





LES PROJETS 2022

Lors du vote du budget, le conseil municipal a validé les projets 2022. Les montants indiqués ci-dessous sont prévisionnels et peuvent évoluer en cours d'année.

ACHAT DE MATÉRIEL

Echafaudage	520.65 €
Tronçonneuse - Taille haie - Débroussailleuse sur batterie	1 900.00 €
Budget investissement pour le CMJ	1 000.00 €
Panneaux de signalisation	3 500.00 €
Pompe de puits au stade	4 700.00 €
Sèche-mains électrique à l'école	1 714.32 €
Décorations de Noël	3 000.00 €
Petit matériel divers	2 538.05 €

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie sont réalisés dans le cadre du groupement de commandes de la communauté de communes Loches Sud Touraine. 20 communes y participent.

Les montants indiqués ci-dessous sont estimatifs. Les montants définitifs seront connus lors de l'attribution du marché au candidat retenu. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire – programme Fonds Départemental de Solidarité Rurale - à hauteur de 9 376,00 €

Maîtrise d'œuvre	1 700.00 €
Diagnostics – prélèvement routiers	1 800.00 €
La Besnardière (reprofilage et enrobé)	8 738,00 €
La Chaise (reprofilage et enduit bi-couche)	2 044.00 €
Le Moulin d'Epié (reprofilage et enduit bi-couche)	613.00 €
Géron (renforcement rives, reprofilage et enduit bi-couche)	12 816.00 €
La Martinière (report – programme 2021)	13 000.00 €

AUTRES TRAVAUX

Dans la continuité des années précédentes, des travaux pour renforcer la sécurité incendie sont programmés. Une bâche sera installée à La Place pour pallier l'absence de desserte incendie conforme au règlement départemental. Lors des travaux de remplacement des canalisations d'eau potable à La Gablinière (réalisés par la communauté de communes), le poteau actuel, vétuste, a été remplacé.

Afin de sécuriser les entrées de bourg (route de La Liberté et rue des Racinaux), des chicanes seront installées si les essais en cours sont concluants. Une réunion avec les riverains est programmée en juin.

Dans le cadre du programme d'entretien des bâtiments communaux, différents travaux sont programmés en lien avec la rénovation énergétique : remplacement du chauffage des logements rue de l'Abbé Favoreau, remplacement des chauffages salle Saint-Martin (réalisé en début d'année), travaux de sécurité incendie à la salle des fêtes et à la salle Saint-Martin.



Le CMJ redémarre sous ce nouveau mandat

Cette crise sanitaire a impacté nos vies personnelles et professionnelles de manière très forte. Ce nouveau mandat débuté en 2020 n'est pas passé à travers ces perturbations. Mais au regard de l'enthousiasme des jeunes du CMJ au mandat précédent, nous renouvelons cette démarche. C'est chose faite depuis janvier 2022 ! Suite à un appel à candidatures, une nouvelle équipe de jeunes a fait part de son envie de participer à la vie municipale. Ainsi nous avons 9 représentants de la jeunesse chapelloise qui se réunissent environ 1 fois par mois pour réfléchir à comment amener leurs idées dans les projets de la commune.

Les CMJ se déroulent d'une manière générale en 2 temps :

Un 1^{er} temps plutôt pédagogique, nous faisons découvrir à nos jeunes ce qu'est la vie d'une commune et d'un conseil municipal, avec supports vidéos, documents, échanges avec les élus, etc.... Ils ont pu notamment préparer une interview des agents et des élus, ce petit reportage s'est déroulé pendant les va-

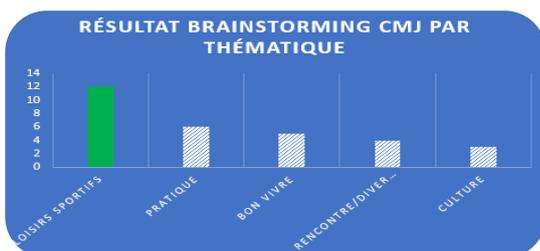
cances scolaires d'avril et a permis au CMJ de découvrir en direct le travail des personnes qui œuvrent chaque jour au sein de la mairie.



La deuxième partie des réunions est consacrée à la réflexion sur les projets que nous pourrions mettre en œuvre. Ainsi les thèmes comme le Loisirs, le sport, les échanges intergénérationnels, l'engagement écologique, le bon vivre à La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, la culture, etc, sont abordés et des idées commencent à prendre forme. Il a donc été voté par le conseil municipal une ligne de dépense au budget 2022 pour accompagner nos jeunes dans leurs engagements. Le CMJ n'est pas fermé, il est bien entendu possible de l'intégrer en cours de route, si vos enfants souhaitent nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons dans l'équipe ; n'hésitez pas à nous contacter.

« Un City Stade, ce serait génial !!! »

Les jeunes du Conseil Municipal Junior (CMJ) ont exprimé leur désir de voir un city-stade s'installer sur la commune.



Leur point de vue sur ce qu'apporterait une telle installation est clair : du sport, des rencontres, de l'amusement, un outil pédagogique. A leurs yeux un vrai point fort de la commune !

Ce rêve pourrait devenir réalité. L'État lance un grand pro-

gramme de subvention des installations sportives pour les collectivités afin de promouvoir le sport sur tout le territoire. Cela fait écho au déroulement des jeux Olympiques à Paris en 2024.

La commune rentre dans les critères de dépôt de dossier et les subventions pourraient atteindre 80 %.

Nous sommes en phase d'étude du projet afin de présenter le dossier avant l'été pour aller chercher le maximum de soutien financier. L'Équipe municipale se tient à votre disposition pour plus de renseignements.

LEURS VOEUX



- Du sport accessible à tous, tout le temps
- Un point de rencontre intergénérationnel (créer des liens entre les habitants)
- De l'amusement tout simplement
- Un point de rencontre avec les copains
- Inciter les jeunes à sortir (débrancher des écrans, se voir en dehors de l'école)
- Activités sportives pour l'école (diversifier les activités, sport en extérieur)
- Découvrir d'autres sports
- Attirer les autres enfants des communes
- Image dynamique de la commune
- Pas besoin de prendre la voiture pour aller dans une autre commune qui possède des équipements (écologique, les jeunes restent dans la commune)
- Créer des événements au sein de la commune

